

## LE GRAND TÉMOIN : LAURENT PIERMONT

### « Viser la triple performance : financière, de production et écologique »



Ingénieur agronome, docteur en écologie, Laurent Piermont, 67 ans, est le premier président du jeune Conseil Scientifique de Groupama Forêts Assurances. Il a consacré sa vie professionnelle à la conciliation entre économie et écologie. Son parcours et ses engagements en témoignent.

Le parcours professionnel de Laurent Piermont met en évidence combien il a été précurseur sur de nombreuses problématiques qui occupent le monde forestier et l'ensemble de la filière bois aujourd'hui, sans jamais perdre de vue l'aspect économique, en gardant le cap financier et le cap de la production, associés au cap de l'écologie.

À la DATAR (Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale) où il s'est occupé de bois énergie, il est le premier à évaluer le potentiel énergétique de la biomasse d'une région.

Dès les années 80, à Biochaleur, société créée par des organisations professionnelles, des banques et des utilisateurs de bois énergie, il a pour mission de développer les conditions de mise en œuvre d'une filière bois énergie « réelle » : il travaille sur les filières d'approvisionnement, les chaufferies, faisant la promotion du bois énergie et participant à la création de près de 70 chaufferies centralisées au bois.. Avec la création d'une « garantie d'approvisionnement » de secours, sécurisant en quantité et en prix la défaillance éventuelle d'un approvisionnement, il découvre avec intérêt le domaine de l'assurance.

#### ***23 ans à la Société Forestière de la Caisse des Dépôts***

Son long et riche parcours à la Société Forestière de la Caisse des Dépôts dont il devient rapidement directeur général, puis Président Directeur Général, témoigne de sa connaissance de tous les compartiments de la filière forestière.

*lire la suite▼*



## LE GRAND TÉMOIN : LAURENT PIERMONT

Il s'attelle à la transformer en « une société ouverte vers l'extérieur », au-delà de la seule Caisse des Dépôts, en faisant « le numéro 1 européen de l'investissement forestier ». Son objectif ne varie pas : « viser la triple performance : financière, de production et écologique ». Avec des forêts de production qui rapportent 2,5% par an, qui sont les premières en France à être écocertifiées dans leur intégralité, et à être, dès 2003, engagées dans une adaptation au changement climatique « avec l'assentiment de tous nos clients » insiste Laurent Piermont. « Nous avons adopté la certification PEFC, avec des prescriptions supplémentaires, propres à la Société Forestière ».

Sur le changement climatique, il nous est apparu nécessaire d'agir rapidement, malgré les incertitudes, même en tâtonnant, pour bénéficier de l'expérience et du facteur temps, essentiel en forêt. Ainsi, en adoptant des solutions « sans regret », nous avons pu dès ce moment, apporter des réponses rationnelles face à un avenir incertain.

« Si vous dites à des investisseurs qu'il est raisonnable de s'adapter au changement climatique, que ça va coûter le prix d'une assurance pour des forêts de production de bois ayant de la valeur », ils suivent, confie-t-il.

Laurent Piermont a créé une « mission climat » au sein de la Caisse des Dépôts, qui donne notamment naissance au Fonds Carbone Européen qu'il a présidé. De 2005 à 2013, ce fonds, doté de 142 millions d'euros, regroupant 11 établissements financiers du monde entier, a financé des actions de réduction d'émission de gaz à effet de serre à hauteur de 2 % des objectifs de réduction fixés par le protocole de Kyoto, « avec une rentabilité très convenable, en générant 600 millions d'euros de travaux de modernisation dans des pays en développement ».

Encouragé par ces beaux résultats, Laurent Piermont a créé CDC Biodiversité en 2008, « pour explorer les leviers qui permettraient de lier économie et biodiversité ». Dans le domaine de la biodiversité, « le problème est plus une question de leviers qu'une question d'argent ». Il développe la compensation écologique, et notamment, dans la Crau, le premier Site Naturel de Compensation d'Europe, crée une mission biodiversité de la CDC qui se veut « à la fois un laboratoire de développement et un outil mettant en œuvre ces développements ».

*lire la suite* ▼



## LE GRAND TÉMOIN : LAURENT PIERMONT

Il lance Nature 2050, premier programme d'adaptation au changement climatique des territoires agricoles, naturels et forestiers français et la création du « global biodiversité score, » qui ambitionne d'être à la biodiversité ce qu'est la Tonne équivalent CO2 pour le climat : un outil permettant à chaque entreprise de mesurer son impact sur la biodiversité au niveau mondial et les résultats de ses efforts pour limiter cet impact. Le chantier avance.

Il termine sa carrière à la CDC comme directeur adjoint de la stratégie, en pilotant notamment l'établissement du plan d'action développement durable de la Banque des Territoires.

Depuis mars 2019, il préside Solutions Nature, qu'il a créée pour aider les entreprises, les collectivités et les investisseurs à développer des solutions innovantes dans les domaines de la forêt, du climat et de la biodiversité.

« J'ai l'impression de faire partie d'une génération pour laquelle la question de la nécessité absolue de préserver la nature était acquise. Ces questions n'étaient plus en débat, en tout cas autour de moi. Désormais, le débat porte sur l'action. Comment agir ? : quels objectifs, quelles méthodes, quels moyens ?

Je pense que la modernité nous donne les moyens techniques et financiers de détruire notre environnement, bien sûr, mais aussi de réparer les dégâts, voire de les éviter. Tout cela demande de la recherche, de l'organisation, de l'argent, des moyens techniques, réglementaires, scientifiques, mais les sociétés modernes disposent de ces moyens. Même s'il faut aussi, absolument, travailler à une société plus sobre ».

***Entretien avec Laurent Piermont  
en page 4***

*lire la suite* ▼



## 4 questions à Laurent Piermont « Éclairer la stratégie »

*Vous présidez le Conseil scientifique de Groupama Forêts Assurances. Encore une action concrète à ajouter à votre parcours ?*

Je suis heureux de cette mission. Nous allons travailler de façon extrêmement collégiale, en lien avec la direction (gouvernance ?) de la MISSO.

On est dans le monde réel, avec une compagnie d'assurances qui a des comptes à rendre à des sociétaires et qui doit donner un coût au risque. On retombe sur la question des moyens afin que tout cela fonctionne. C'est au centre de mes préoccupations et de celles de Groupama Forêts Assurances.

*Comment concevez-vous le rôle du Conseil scientifique ?*

Nous n'avons pas encore défini ses missions. Je vous réponds donc sous réserve des discussions qui vont avoir lieu avec les autres membres du conseil et la direction de Groupama Forêts Assurances. Son rôle, selon moi, est d'établir un lien entre la Science et une compagnie d'assurances qui doit avoir les oreilles grandes ouvertes. Je dirais que c'est un Conseil scientifique autour de l'économie du risque forestier.

Nous devrions nous pencher sur deux grands types de risques : les risques assurés par la MISSO (incendie et tempête) d'une part et les risques forestiers en général, en prenant en compte tout ce qui tourne autour de ces risques, y compris les grandes évolutions du secteur forestier.

Nous devrions éclairer la stratégie de Groupama Forêts, sur 4 grands chapitres : l'écologie, notamment le climat et la biodiversité ; la gestion forestière, l'économie et la sociologie de la forêt au sens large, dans leur rapport avec l'assurance ; et quatrièmement... tout le reste !

*Comment allez-vous procéder ?*

Tout cela reste à fixer. Mais, en lien avec la direction, nous allons déterminer les thèmes prioritaires. Chaque membre du Conseil scientifique collectera les informations, les partagera sur un espace électronique commun ou à l'occasion de réunions et nous rendrons un rapport à l'assemblée générale.

*lire la suite ▼*



## LE GRAND TÉMOIN : LAURENT

Quand on cherche dans la littérature, les publications, les événements en lien avec les sujets que je viens d'évoquer, le butin est important. Le problème sera donc davantage une question de tri que de recherche d'informations...

C'est passionnant car les participants, qui sont tous des experts de haut niveau, sont très différents dans leur parcours et dans leur spécialité : Des spécialistes de la forêt et du bois, bien sûr, mais aussi un docteur en sciences économiques, un lieutenant-colonel de pompiers, une géographe spécialiste du risque... les discussions, qui ont déjà débuté, promettent d'être passionnantes ! C'est également stimulant du fait de l'accroche avec le réel : nos discussions auront lieu avec la perspective que cela doit servir à la compagnie d'assurances, donc, in fine, aux propriétaires de forêts et à la forêt.

### *Vous allez vous pencher sur l'émergence du risque phyto ?*

Oui bien sûr, mais plus généralement sur tous les risques forestiers qui peuvent impacter la compagnie. La réglementation de la forêt fait partie des sujets. Nous avons un rôle d'observation mais c'est à la direction (gouvernance ?) de la MISSO de faire ses choix. Un conseil scientifique, c'est un lien avec la Science, pas un conseil stratégique. Nous éclairons les choix, mais pas au-delà.

